



Communiqué du 7 décembre 2010

Le comité de fusion Haute-Sorne présente ses travaux

Les conseils des communes de Bassecourt, Boécourt, Courfaivre, Glovelier, Saulcy, Soulce et Undervelier ont créé un comité intercommunal chargé d'étudier un projet de fusion entre les 7 communes. Aujourd'hui, l'avant-projet de convention de fusion est prêt à être présenté aux populations concernées. Les séances de présentation et de discussion auront lieu :

- Pour le Conseil général de Bassecourt : mardi 7 décembre 2010
- Pour les représentants des partis politiques locaux : mardi 14 décembre 2010 à 19 h 30 au centre de culture et de sport de Courfaivre.
- Courfaivre : mardi 11 janvier 2011 à 19 h 30 au Centre culturel et sportif
- Saulcy : mercredi 12 janvier 2011 à 19 h 30 à la salle communale
- Soulce : mardi 18 janvier 2011 à 19 h 30 à la halle
- Bassecourt : jeudi 20 janvier 2011 à 19 h 30 à la halle de gymnastique
- Glovelier : mardi 25 janvier 2011 à 19 h 30 au Centre paroissial
- Undervelier : mardi 1^{er} février 2011 à 19 h 30 à l'école
- Boécourt : mercredi 2 février 2011 à 19 h 30 à la halle des fêtes

Toute la population de la Haute-Sorne est invitée à participer aux séances d'information quelle que soit la commune de domicile.

Les principales caractéristiques de la convention sont les suivants :

La nouvelle commune de Haute-Sorne devrait entrer en force le 1^{er} janvier 2013, à la suite d'une votation populaire prévue au début de l'année 2012. Ces délais sont jugés réalisables et souhaitables.

Le Conseil communal aura 8 représentants plus le maire, Bassecourt aura en effet droit à deux conseillers communaux. Il a paru important au comité de fusion de garantir au moins un siège par ancienne commune, ne serait-ce que pour assurer la liaison entre l'ancienne commune et la nouvelle.

La nouvelle commune devrait compter plus de 7'800 habitants. L'organe législatif sera un conseil général de 41 membres. La répartition des sièges est la suivante : Bassecourt 14 sièges, Boécourt 5 sièges, Courfaivre 7 sièges, Glovelier 6 sièges, Saulcy 3 sièges, Soulce 3 sièges et Undervelier 3 sièges.

Chaque commune actuelle constituera un cercle électoral pour les élections du conseil communal et du conseil général, durant une seule législature (période transitoire).

La discussion a été nourrie au sujet du nombre minimal de communes nécessaire pour que la nouvelle entité soit créée. Finalement, le comité a décidé du seuil d'au moins 5 communes. Cette décision repose d'une part sur la forte volonté de créer une nouvelle commune forte correspond à la microrégion Haute-Sorne, mais également sur le fait que le comité a confiance en la maturité civique des citoyens des 7 villages qui comprendront la nécessité de fusionner pour assurer la pérennité de notre belle région de la Haute-Sorne.

Le mode de gestion des bourgeoisies ne change pas. Il est indépendant du projet de fusion. Les assemblées bourgeoises ou commissions bourgeoises seront maintenues et conserveront leurs tâches et compétences.

Une nouvelle étape importante sera franchie ces prochaines semaines. Le comité de fusion s'est fortement investi pour présenter un dossier qui soit crédible. Le projet de convention est le résultat visible des travaux du comité. Toutefois, d'autres sujets sont pris en mains parallèlement comme par exemple l'harmonisation des taxes communales, le budget de la nouvelle commune, la mise en place de l'administration et de la voirie, etc.

Pour tout renseignement complémentaire: **Comité de fusion Haute-Sorne**, Président : Jean-Luc Portmann, 078 707 54 89, jean-luc.portmann@jura.ch